

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE  
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL  
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021\_28

-----  
Vote du budget primitif 2021

Rapporteur : P. Jacqueminot

Le Budget primitif de la commune se présente comme suit :

**Section de fonctionnement**Total des recettes de fonctionnement : **14 480 419,87 €**

Chapitre Budgétaire	Objet	
013	Atténuations de charges	55 000,00 €
70	Vente de produits, prestations de service	600 000,00 €
73	Impôts et Taxes	8 216 555,00 €
74	Dotations, subventions, participations	1 901 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	30 000,00 €
76	Produits financiers	200,00 €
77	Produits exceptionnels	20 000,00 €
042	Opérations d'ordre transferts entre sections	52 637,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 605 027,87 €

Total des dépenses de fonctionnement : **10 335 826,65 €**

Chapitre Budgétaire	Objet	
011	Charges à caractère général	2 110 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 240 000,00 €
014	Atténuation de produits	126 100,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 890 200,00 €
66	Charges financières	241 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €
022	Dépenses imprévues	300 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	516 218,65 €
042	Opérations d'ordre transferts entre sections	908 308,00 €

**Section d'investissement**Total des recettes d'investissement : **5 382 880,00 €**

Chapitre Budgétaire	Objet	
13	Subventions d'investissement	269 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 201 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	699 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 600 000,00 €
024	Produits de cessions	100 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	516 218,65 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	908 308,00 €
R001	Excédent d'investissement	89 353,35 €

Total des dépenses d'investissement : 5 382 880,00 €

Chapitre Budgétaire	Objet	
20	Immobilisations incorporelles	235 115,00 €
204	Immobilisations incorporelles	114 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 430 780,00 €
23	Immobilisations en cours	2 122 448,00 €
13	Subventions d'investissement	13 400,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 214 000,00 €
020	Dépenses imprévues	200 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	52 637,00 €

Un rapport de présentation synthétisant les données issues de la maquette budgétaire est joint en annexe.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'adopter le budget primitif 2021 de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 mars 2021,

**ADOpte** le budget primitif 2021.

**Adopté par 24 voix pour – 9 contre (GOUJON Anne Maud, BASTIER Bernard, DUBOS Lydia, MEDICA Louis, MORIO Estelle, LAMY Henri Philippe, KERDELHUE Régis, LOISEL Isabelle, LE GROGNEC Pierre Yves).**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 31 mars 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

